



GRUPE RATP
DES CADRES, DES
AGENTS DE



Paris, le 19 janvier 2010

Monsieur Pierre Mongin
Président Directeur Général de la RATP
54 quai de la Rapée
75599 Paris cedex 12

Monsieur le Président Directeur général,

Nos organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC ont souhaité vous interpeller unitairement au sujet de la politique salariale à la RATP, dans la perspective des prochaines négociations annuelles sur les salaires que vous êtes tenu d'engager en 2010.

À l'heure où le mécontentement gronde dans l'entreprise, il ne vous aura pas échappé que la question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations et qu'il convient d'y apporter une réponse satisfaisante à l'ensemble des agents de la RATP, avec une attention toute particulière pour les bas salaires.

Il va sans dire que le décalage entre les efforts constants que vous demandez aux agents et le juste retour qu'ils sont en droit d'attendre au travers des salaires est un élément important et primordial au climat social de l'entreprise.

Cette période est aussi un moment charnière pour donner une véritable dimension sociale à la politique d'entreprise, avec un signe fort en direction des agents, qui sont loin d'être les « nantis » décrits dans certains médias.

D'ailleurs, nous avons bien noté certains éléments de votre intervention devant la Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale ; notamment votre considération sur le fait que les agents de la RATP n'étaient pas trop payés, dans la mesure où les différences de salaire entre les agents de l'EPIC RATP et celui des salariés des filiales hors Île-De-France du groupe RATP étaient extrêmement faibles, quand personne n'ignore que le coût de la vie et du logement est globalement plus élevé à Paris qu'en province.

Une augmentation générale au travers le développement du pouvoir d'achat de la valeur du point pour 2010 est seul de nature à répondre au besoin de développement du pouvoir d'achat des agents de manière pérenne, particulièrement en cette période de crise où chaque analyste confirme que la reprise se fera sur la base de la consommation des ménages.

De plus, avec un résultat net de 107 M€ au 1^{er} semestre 2009, en hausse de 16,3% par rapport à 2008 qui était déjà une année faste avec un résultat net annuel de 141 M€, notre revendication est loin de fragiliser la pérennité de l'entreprise.

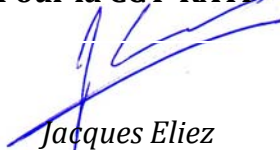
Face à de tels résultats, il serait indécent de ne pas apporter une réponse aux agents en matière de salaire. Ils ne comprendraient pas, au vu de la bonne santé financière de l'entreprise, que la direction refuse d'améliorer significativement, collectivement et durablement leur pouvoir d'achat.

Ces résultats sont dus au professionnalisme, au savoir-faire et à l'engagement de chaque agent quotidiennement, ils se doivent d'être reconnus et correctement rémunérés, c'est une question de justice sociale.

C'est pourquoi, Monsieur le Président Directeur Général, nos organisations syndicales sont résolument déterminées à obtenir une augmentation significative de la valeur du point en 2010, si possible par la voie de la négociation collective tout en n'excluant aucune autre forme d'action unitaire face à une absence de réponses positives de l'entreprise.

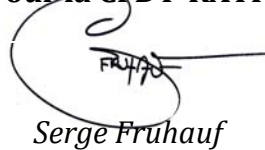
Dans l'attente de votre réponse, de notre rencontre à l'occasion de la réunion relative à l'agenda social 2010 du 22 janvier prochain, veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-RATP



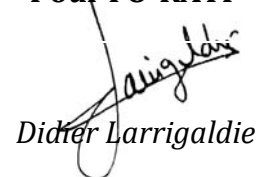
Jacques Eliez

Pour la CFDT-RATP



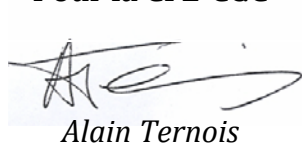
Serge Frühauf

Pour FO-RATP



Didier Larrigaldie

Pour la CFE-CGC



Alain Ternois

Pour la CFTC-RATP



PO. Du Chalard Paul